



MESSAGE AUX RÉSIDANTES ET AUX RÉSIDANTS DES DISTRICTS HULL-WRIGHT ET MANOIR DES TREMBLES – VAL TETREAU

Objet : Marathon d'Ottawa le dimanche 28 mai 2023

Madame,
Monsieur,

Le Marathon d'Ottawa, en collaboration avec la Ville de Gatineau, la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale, fermera certaines rues du parcours de 42 km, dont 10 km du côté gatinois.

La mise en place du parcours se fera très tôt le dimanche 28 mai dans les rues du secteur Hull. Vous pouvez être assuré que l'organisme, appuyé par la Ville, fera tout ce qui est en son pouvoir pour limiter le niveau de bruit et l'incidence lors du montage du parcours.

En ce qui a trait à la circulation automobile, plusieurs rues seront fermées en rotation de façon partielle ou complète selon le passage de près de 15 000 participants. Ces fermetures de rues et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants, de plus, certains parcours de la STO seront modifiés.

Le circuit de 10 km sur le territoire de la Ville de Gatineau implique la fermeture des artères suivantes et l'interdiction de stationner sur celles-ci le dimanche 28 mai 2023. L'interdiction de circuler sur ces tronçons sera de 6 h à 13 h, le dimanche 28 mai 2023 (voir le plan au verso) :

- Pont Champlain en direction de Gatineau;
- Boulevard de Lucerne, entre le pont Champlain et la rue Belleau;
- Rue Belleau, entre le boulevard de Lucerne et la rue Lanaudière;
- Boulevard Alexandre-Taché, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Scott;
- Rue Scott, entre le boulevard Alexandre-Taché et la promenade du Lac-des-Fées;
- Promenade du Lac-des-Fées, entre la rue Graham et la rue Brodeur;
- Rue Saint-Jean Bosco, entre la promenade du Lac-des-Fées et la rue Lois;
- Rue Lois, entre la rue Saint-Jean Bosco et la rue Montcalm;
- Rue Montcalm, entre la rue Lois et la rue Wellington;
- Rue Wellington, entre la rue Montcalm et la rue Eddy;
- Rue Eddy, entre la rue Wellington et la promenade du Portage;
- Promenade du Portage, entre la rue Eddy et la rue de l'Hôtel-de-Ville;
- Rue de l'Hôtel-de-Ville, entre la promenade du Portage et la rue Laurier;
- Rue Laurier, entre la rue de l'Hôtel-de-ville et le boulevard des Allumettières
- Pont Alexandra

La circulation automobile sera réservée aux véhicules d'urgence, aux autobus ainsi qu'aux résidents du secteur (selon les possibilités). Votre permis de conduire ou une autre pièce d'identité avec votre adresse vous donnera un accès limité aux rues fermées.

Si vous avez des questions concernant les activités du Marathon d'Ottawa, veuillez écrire à info@runottawa.ca ou visiter le www.runottawa.ca .

[Centre d'appels non urgents 311 - Ville de Gatineau](http://www.runottawa.ca)

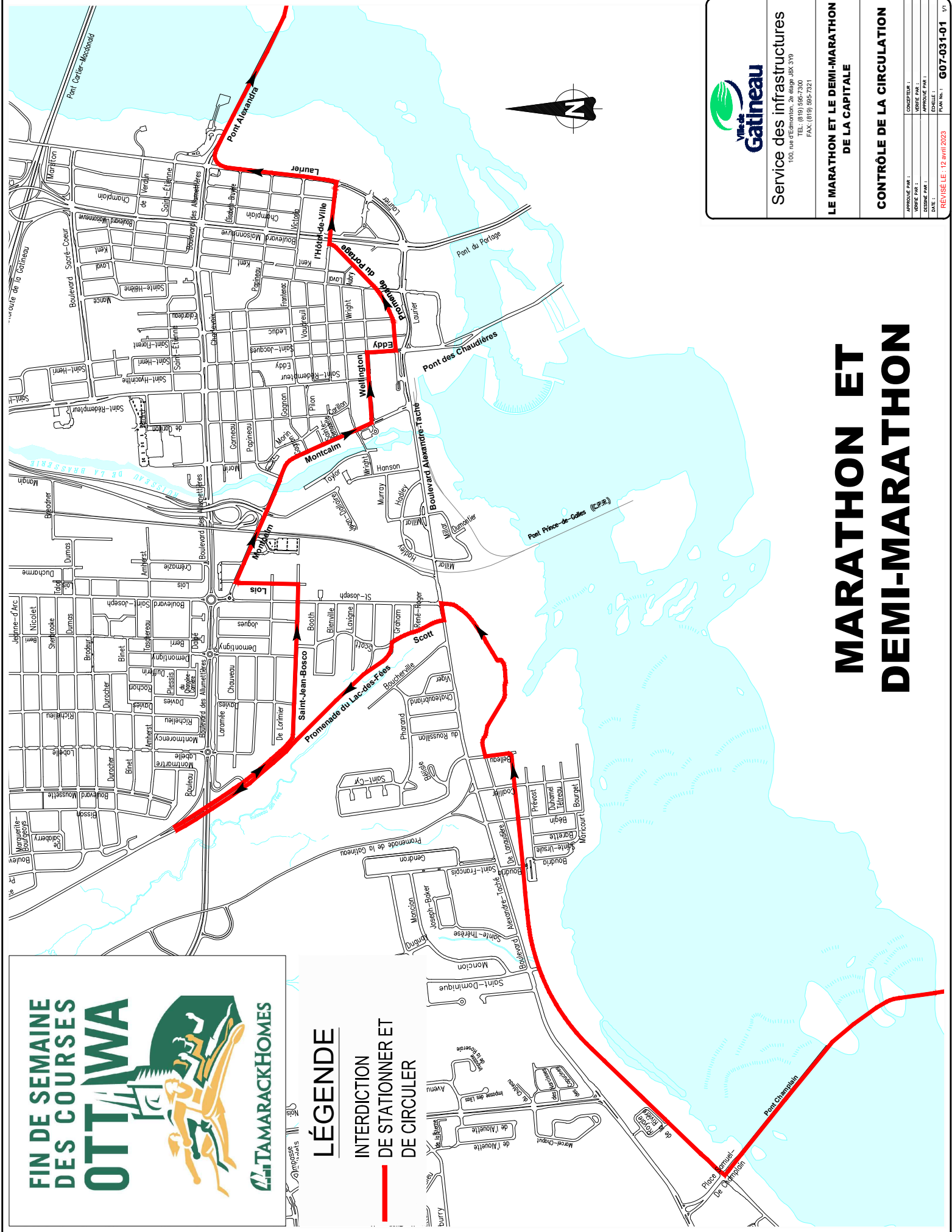
FIN DE SEMAINE DES COURSES OTTAWA



TAMARACKHOMES

LÉGENDE

- INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER
-





Service des infrastructures
100, rue d'Edmonton, 2e étage J8K 3Y9
TEL: (819) 586-7300
FAX: (819) 585-7321

LE MARATHON ET LE DEMI-MARATHON DE LA CAPITALE

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION

APPROUVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
VÉRIFIÉ PAR :	DATE :
DÉSIGNÉ PAR :	PROJET :
DATE :	PLAN No. : G07-031-01

REVISIONS LE : 12 avril 2023

MARATHON ET DEMI-MARATHON